

JEU-CONCOURS PLACES TOP 12 LIFB 2026

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR ET DURÉE DU JEU-CONCOURS

La Ligue Île-de-France de Badminton (ci-après « LIFB » ou « organisateur »), organise un jeu-concours gratuit à l'occasion des finales du Top 12 qui se dérouleront les 8 et 9 mai 2026 à Levallois, sans obligation d'achat (ci-après « Jeu-concours »).

- Organisateur : Ligue Île-de-France de Badminton
- Siège social : 123 rue de Tocqueville, 75017 Paris
- Email : communication@lifb.org

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU-CONCOURS

2.1 Le jeu-concours est ouvert à toute personne physique résidant en France et licencié au sein d'un club francilien de Badminton sur la saison 2025-2026 dans la région Île-de-France, à l'exclusion :

- Des mineurs (sous réserve de l'autorisation parentale),
- De toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du Jeu-concours.

2.2 La participation au jeu-concours implique l'acceptation irrévocable et sans réserve, des termes et conditions du présent règlement.

2.3 Le jeu-concours est limité à une seule participation par personne. La participation au jeu-concours est strictement personnelle et nominative.

2.4 Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation du participant.

ARTICLE 3 – PRINCIPE ET DÉROULÉ DU JEU-CONCOURS

Le jeu-concours se déroulera du 29 avril 2026 à 16h00 au 2 mai 2026 à 12h.

La ligue propose à tous ceux qui le souhaitent de participer à un jeu-concours pour tenter de gagner des places pour les finales du Top 12 qui se dérouleront à Levallois les 8 et 9 mai 2026.

Ce jeu-concours se déroule exclusivement sur le réseau social Instagram. Chaque participant doit répondre aux conditions du jeu-concours s'il veut avoir une chance de remporter une place. Ce jeu concours n'est ni organisé, ni parrainé, ni sponsorisé par Instagram.

Déroulé du jeu-concours et désignation du gagnant

Le service communication de la ligue se chargera de publier un post le mercredi 29 avril 2026 à 16h00 sur son compte Instagram, comprenant un visuel créé pour l'occasion.

Les personnes souhaitant participer au jeu-concours sont amenées à remplir les conditions de participation, entre le mercredi 29 avril 2026 à 16h00 et le samedi 2 mai 2026 à 12h00, en :

- Etant abonné au compte @badminton_idf
- Mettant la mention « J'aime » sur la publication Instagram
- Commentant la publication en mentionnant deux personnes.

La fin du jeu-concours prendra effet le samedi 2 mai 2026 à 12h00. À compter de cette date et cet horaire, les participations ne seront plus prises en compte.

Un tirage au sort sera effectué par l'organisateur. La prise de contact avec les gagnant.e.s sera effectuée le lundi 04 mai 2026 dans la journée, pour l'attribution des places.

ARTICLE 4 – LES GAINS

Il s'agit de :

- Deux places pour les finales du Top 12, le samedi 9 mai 2026 à Levallois

ARTICLE 5 – REMISE DES PLACES DU CONCOURS

L'organisateur du jeu-concours contactera, les gagnant.e.s tiré.e.s au sort et les informera des modalités à suivre pour accéder aux places.

Aucun message ne sera adressé aux participants n'ayant pas été choisis. Seuls les vainqueur.e.s seront contacté.e.s.

Les gagnant.e.s devront répondre dans les 24h suivant la prise de contact avec eux en message privé sur Instagram et fournir leur Nom, Prénom, numéro de licence, numéro de téléphone et adresse e-mail pour procéder à l'envoi des places.

Sans réponse de la part d'un.e gagnant.e, il.elle sera déchu.e de la victoire et ne pourra prétendre à aucune indemnité, dotation ou compensation que ce soit.

Dans cette hypothèse, les gains seront attribués à une nouvelle personne ayant participé désigné.e lors d'un nouveau tirage au sort. La seconde personne victorieuse devra se conformer au présent Règlement. S'il s'avérait qu'il/elle ne répond pas aux critères du présent Règlement, le lot ne sera pas attribué et sera acquis par l'organisateur.

Les places ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni convertibles en espèces.

À cette occasion, les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité et leur âge ainsi que la loyauté et la sincérité de leur participation. Toute fausse déclaration, indication d'identité

entraînera l'élimination immédiate du participant.

ARTICLE 6 – UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre du jeu-concours, les participants communiquent à l'organisateur, qui en sera l'unique destinataire, des données personnelles les concernant. Les données personnelles des participants font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est l'organisateur pour les besoins du jeu-concours, dont les coordonnées sont indiquées en préambule du présent règlement.

Les données collectées lors de la participation au jeu-concours sont nécessaires à la participation à ce jeu (pseudonyme du compte Instagram) et les données qui sont collectées auprès des personnes gagnantes sont nécessaires à l'attribution des places (nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone et numéro de licence).

Leur absence de collecte rendra inaccessible toute participation au jeu-concours et ne permettra pas l'attribution des places. Les participants garantissent la transmission d'informations exactes et s'engagent à transmettre dans les plus brefs délais toute modification les concernant. Les données personnelles des participants seront utilisées dans le cadre des seules finalités suivantes : assurer la bonne gestion du jeu-concours, conformément au présent règlement et satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition, d'effacement au traitement de ses données, de retrait de son consentement, à tout moment. Ces droits peuvent être exercés par email à l'adresse : communication@lifb.org.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITÉ

L'organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité de contacter les gagnant.e.s.

L'organisateur ne pourra non plus être responsable des erreurs éventuelles portant sur l'adresse e-mail et/ou les coordonnées communiquées par les personnes ayant participé au jeu-concours.

Par ailleurs, l'organisateur du jeu-concours décline toute responsabilité pour tous les incidents qui pourraient survenir lors de la jouissance du prix attribué et/ou fait de son utilisation et/ou de ses conséquences, notamment de la jouissance d'un lot par un mineur, qui reste sous l'entière et totale responsabilité d'une personne ayant l'autorité parentale.

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ou le bon déroulement du jeu-concours notamment dû à des actes de malveillances externes.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de participer au jeu-concours de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son réalisateur et/ou utilisateur.

L'organisateur pourra annuler tout ou partie du jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la

participation au jeu-concours ou de la détermination de la personne gagnante. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

ARTICLE 8 – ACCÈS, INTERPRÉTATION ET MODIFICATIONS

8.1 Accès

Le présent règlement complet est disponible sur le site internet de l'organisateur, à l'adresse : <https://www.lifb.org/ligue/guide-de-la-ligue-et-decisions/>

8.2 Interprétation du règlement

Toute question d'application ou d'interprétation du règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement par l'organisateur.

8.3 Modifications

L'organisateur se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu-concours à tout moment, et notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute modification fera l'objet d'un avenant déposé sur le site internet de l'organisateur, à l'adresse contact@lifb.org.